

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 31 octobre 2024

Séance plénière du 4 novembre 2024

Le CESER se réunira en séance plénière dans l'hémicycle Jean Zay de l'Hôtel régional, **le lundi 4 novembre 2024 de 9h20 à 12h30.**

Il rendra deux avis en réponse à la saisine du Président du Conseil régional :

- **Orientations Budgétaires 2025** : le rapport présenté au CESER s'inscrit dans un contexte financier tendu pour les collectivités territoriales, nécessitant un effort de quelques 65 M€ de besoins de financement pour la collectivité territoriale. Le CESER soutient la décentralisation et appelle à un dialogue national sur les finances publiques. Il propose un "new deal ferroviaire" pour redimensionner les moyens consacrés aux transports publics. Le CESER souhaite être force de proposition pour accompagner le nécessaire changement de paradigme budgétaire. Ainsi, à l'heure des choix, il insiste notamment sur la nécessité de se recentrer sur les priorités régionales et propose d'autres pistes concrètes.
- *Rapporteur : Monsieur Jean-Yves BRUN*
- **Lycées aux énergies positives** : le CESER soutient positivement la nouvelle stratégie immobilière des lycées publics, insistant sur l'importance de maintenir les budgets pour garantir le bien-être des jeunes. Il recommande de poursuivre les actions environnementales exemplaires, d'améliorer l'intégration des établissements dans leur territoire et souhaite une meilleure mutualisation des équipements pour une utilisation efficace des ressources. Enfin, le CESER appelle à une communication renforcée sur les actions menées auprès des élèves, des enseignants, des parents, des collectivités.

Rapporteuse : Madame Valérie LEMAIRE

De plus, il présentera une contribution suite à la saisine du Président du Conseil régional :

- **Feuille de route régionale de l'Économie circulaire** : le CESER Centre-Val de Loire propose un rapport exhaustif pour guider la région vers une gestion durable des ressources, intégrant l'économie circulaire dans les politiques régionales. Face à la crise écologique, ce rapport, fruit de trois mois de travail avec de nombreuses auditions, souligne la nécessité de sobriété, d'innovation et de coopération. Il recommande la création d'un observatoire régional, le développement de campagnes de sensibilisation, et le soutien aux projets innovants de réemploi et de recyclage. Enfin, le CESER appelle à une mobilisation collective pour un avenir durable.

Rapporteurs : Madame Ouissal DELABARRE et Monsieur Julien REY

et une contribution territorialisée aux travaux du CESE :

- **Quelles solutions pour permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante ?** »: le CESER Centre-Val de Loire répond à la saisine du CESE sur l'alimentation avec une approche intégrant production locale, circuits courts et soutien économique pour un accès durable à une alimentation de qualité. Il est essentiel de définir des critères clairs de diversité alimentaire, qualité nutritionnelle, sécurité et durabilité. Le CESER propose de renforcer les circuits courts, promouvoir le glanage et les légumeries pour la restauration collective. Pour soutenir l'agriculture durable, il recommande de valoriser les filières intégrales et d'améliorer l'accès via les Projets Alimentaires Territoriaux. La mise en place d'un régime de Sécurité sociale de l'alimentation est également suggérée pour les personnes en situation de précarité.

Rapporteuse : Madame Monique FANTIN

Contact Presse : Sandrine BERTRAND

Tél : 02 38 70 30 41 / 07.64.88.35.23

sandrine.bertrand@centrevaldeloire.fr